
Bulletin No 128 25 Mars 20 Maintenance et entretien des équipements non ou sous-utilisés dans le cadre de la gestion d'une pandémie.

Conseils pour la gestion des opérations dans le cadre de la réponse à la pandémie de COVID-19 - Valable 3 mois

Contexte

JIG reconnaît que l'épidémie de COVID-19 peut affecter les capacités des membres à effectuer leurs opérations de routine et les tâches de maintenance en raison de la réduction du trafic et des débits ainsi que des réductions de personnel causées par la maladie, l'auto-isolement ou pour des raisons commerciales. Ce bulletin vise à fournir des conseils aux utilisateurs des normes JIG dans la gestion des opérations dans ces conditions, mais aussi à se préparer à un retour à des niveaux de service normaux lorsque l'activité commencera à se redresser.

Des conseils sont fournis aux opérations où il y a des opérations d'aérodrome limitées ou nulles et concernent le:

- Maintien des opérations (même à un niveau réduit), ou
- Mise hors service et remise en service de l'équipement si nécessaire

Les sites d'exploitation sont invités à suivre les directives de l'entreprise et la réglementation locale, en plus de suivre les recommandations incluses dans ce Bulletin. JIG continuera à suivre la situation et de mettre à jour les conseils si nécessaire, mais au moins tous les trimestres. Des discussions sont en cours avec d'autres organismes de l'industrie pour assurer une approche coordonnée.

Gestion du changement (MOC)

Les opérateurs touchés par la pandémie devraient activer leurs plans de continuité des activités (PCA). Tous les opérateurs doivent appliquer leur processus MOC tout au long de cette période de changement aux opérations de routine. En évaluant l'impact et la durée potentielle des changements, les opérateurs peuvent planifier et communiquer efficacement les changements pour atténuer les incidents.

Le principe primordial concernant les actions de changement en réponse à la pandémie doit être la protection des personnes. Il faut d'abord envisager de réduire au minimum l'activité qui pourrait entraîner la propagation du virus. Minimiser le travail qui implique un contact direct entre les individus et favoriser le travail à distance lorsqu'il peut s'effectuer de façon sûre et sans impacter la qualité des opérations.

Recommandations

Les opérateurs doivent évaluer leurs besoins opérationnels et identifier si tout ou partie de l'équipement ou des installations doit être temporairement mis hors service. Chaque site doit identifier un niveau minimum de personnel / compétences / équipement conforme / capacité à exécuter les opérations selon les normes JIG, même s'il s'agit d'un état d'activité réduit

Lorsqu'il n'est plus possible d'effectuer des avitaillements et de livrer en toute sécurité du carburant conforme aux spécifications, il faut informer les autorités aéroportuaires et les exploitants aériens concernés.

Le choix des mesures à prendre doit être basé sur les priorités suivantes :

• **Option 1** - Maintenir tout l'équipement en mode opérationnel, où il n'y a aucun changement dans le nombre de personnel sur site, conformément à une activité réduite pour minimiser le risque potentiel de propagation de virus.

• **Option 2** - Lorsque l'option 1 n'est pas possible, établir un plan de mise hors service d'une partie de l'équipement et des installations du site qui ne sont plus nécessaires pour assurer le fonctionnement réduit, afin de pouvoir utiliser les ressources disponibles pour l'entretien et l'exploitation de l'équipement et des installations encore en service conformément aux normes JIG.

• **Option 3** - Lorsque les options 1 et 2 ne sont plus praticables, et qu'il est absolument nécessaire de réduire la fréquence des vérifications et de la maintenance en raison de la non-disponibilité du personnel et des sous-traitants, cela doit être fait après une évaluation des risques et dans le cadre d'une Dérogation approuvée. (Guidelines Variance Approval Certificate).

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES POUR LE FONCTIONNEMENT SOUS RÉPONSE PANDÉMIQUE

Les actions immédiates ou à court terme sont susceptibles d'être principalement liées au contrôle de la qualité (CQ), mais un aspect important à prendre en compte sera les communications avec le personnel, les fournisseurs, les sources d'approvisionnement et d'autres parties prenantes telles que les autorités aéroportuaires. Ceci est particulièrement important pour les opérateurs qui réduisent leur horaire d'exploitation au cas où ils auraient besoin d'être contactés pendant la nouvelle période sans activité. Les éléments suivants doivent être pris en compte :

- Maintenir un stock suffisant en consultation avec les fournisseurs et les autorités aéroportuaires.
- Une surveillance renforcée lors des réceptions de carburant est nécessaire, par ex. confirmation que le certificat de qualité du lot entrant a moins de 180 jours.
- Surveillance mensuelle de la conductivité des stocks de carburacteur (niveau d'urgence minimum de 25 pS / m conformément au protocole de faible conductivité).
- Tests périodiques pour les lots de combustibles statiques de plus de 6 mois ou les réservoirs dans lesquels moins de la moitié du produit a été remplacé au cours de la période de 6 mois. Remarque : (Les 3 domaines ci-dessus sont en cours d'examen avec l'autorité de spécification et des conseils mis à jour seront publiés lorsqu'ils seront disponibles.)
- Pour les systèmes hydrant (oléoréseaux), un plan doit être élaboré avec les autorités aéroportuaires pour maximiser le fonctionnement de toutes les sections afin de maintenir la santé du système et de minimiser les exigences de remise en service.
- Dans la mesure du possible, tous les filtres doivent fonctionner au moins une fois par semaine dans des conditions de débit maximum et échantillonnés. Lorsque cela n'est pas possible, il peut être nécessaire d'isoler et de mettre hors service certains filtres comme indiqué ci-dessous.
- Les éléments filtrants retirés du service ou en état desséché ne doivent pas être réutilisés.
- Tenir compte de l'impact de l'expansion thermique sur les systèmes qui ne sont pas

habituellement isolés. Par exemple, une quantité suffisante d'air / vapeur au sommet d'une section de tuyau isolée empêchera le développement de hautes pressions avec une augmentation de la température.

- Faire fonctionner périodiquement des machines tournantes telles que des pompes, faire fonctionner des MOV, etc.

Sujets supplémentaires à étudier

- Sécurité pour les sites temporairement inoccupés qui étaient précédemment occupés.
- Envisagez de sceller / bloquer les vannes en position fermée.
- Restrictions possibles à l'entrée des installations / les pistes.
- Collaboration avec l'administration aéroportuaire pour discuter les droits d'accès afin d'effectuer les tâches critiques.
- Communication entre les sociétés de mise à bord (ITP) et les opérateurs de stockage si nécessaire, par ex. pour l'accès au banc d'essai si nécessaire, ou l'opérateur ITP et Hydrant concernant l'utilisation par ITP pendant la période de repos si besoin de mettre les oléoserveurs sous pression, etc.
- Remarque: Le calendrier des essais de véhicule doit être synchronisé avec les vérifications des filtre de l'hydrant quand banc d'essai est alimenté par celui-ci, de sorte que la coordination entre les ITP et l'opérateur de l'hydrant est essentielle.
- Planifier les fournitures de matériaux périssables (CWD, tuyaux, etc.), évaluer les difficultés de livraisons des fournisseurs d'équipement, les niveaux de stock actuels et envisager de commander des pièces de rechange pour maintenir localement un niveau de stock suffisant.

DÉCLASSEMENT TEMPORAIRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INSTALLATIONS

L'équipement et les installations qui sont temporairement mis hors service dans ces circonstances ne sont pas tenus de fonctionner selon les normes JIG avant d'être remis en service. Un plan détaillé de remise en service de l'équipement et des installations en question doit être disponible / élaboré, afin de s'assurer que toutes les activités de rinçage, d'échantillonnage, d'inspection et de maintenance ont été effectuées avant la remise en service (voir ci-dessous).

Bacs de stockage hors service

- Pour un réservoir de stockage temporairement hors service, toutes les vérifications liées au fonctionnement (par exemple, vérification d'aspiration flottante, événements de réservoir, vérifications d'alarmes de haut niveau, etc.) peuvent être suspendues.
- Pour les emplacements fournis par des moyens non dédiés, où le contenu d'un réservoir est transféré dans un autre en utilisant une ligne contenant un produit non certifié, un MOC doit être effectué pour déterminer l'étendue des tests de re certification requis sur le réservoir de réception.

Véhicules mis hors service et équipement de ravitaillement (chariots et fardeaux)

Les recommandations suivantes sont fournies pour faciliter la remise en service de manière contrôlée et sûre des équipements temporairement mis hors service :

- Les véhicules doivent être mis en circulation (sur un banc d'essai ou en recirculation pour un

camion avitailleur) au moins une fois par semaine pour s'assurer que tous les joints et la tuyauterie sont mouillés de carburant.

- L'équipement de ravitaillement doit être échantillonné chaque semaine.
- Les filtres des véhicules ne doivent être échantillonnés que lorsque le filtre est sous pression, par ex. en connectant les oléoserveurs au banc d'essai ou par recirculation.
- Après avoir effectué une vérification de 360 °, démarrez et conduisez les véhicules au moins une fois par semaine pendant le temps nécessaire pour remplacer la charge de démarrage tirée des batteries. Gardez une trace de la tension et de la puissance de la batterie en cas de défaillance de la batterie qui rendra nécessaire un démarrage assisté.

Filtres hors service

Lorsque les filtres ne peuvent plus fonctionner au moins une fois par semaine, ils doivent être mis hors service. Pour les filtres qui approchent de leur date de remplacement, il faut envisager de supprimer les éléments et de vider le corps de filtre, le signalant avec un étiquetage approprié pour garantir qu'il ne sera pas remis en service sans éléments. L'isolement des corps de filtres doit suivre les procédures LOTO (Lock out, Tag out), comme l'exigent le contrôle des travaux sur site et les procédures HSSE.

Les éléments filtrants des filtres absorbants ne doivent jamais sécher, même partiellement.

Si un corps de filtre doit être complètement retiré du service, les éléments doivent être retirés.

MISE EN SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INSTALLATIONS

La remise en service des équipements et des installations doit suivre les normes et les directives de l'industrie dans ce bulletin. Les procédures MOC doivent être suivies et un plan doit être en place pour toutes les vérifications nécessaires à effectuer avant la remise en service du système ou du véhicule. Assurez-vous que le personnel de maintenance ou les sous-traitants soient facilement disponibles pour prendre en charge les problèmes identifiés dans le cadre de la remise en service de l'équipement / des installations.

Réservoir de stockage

Dans le cadre des procédures de remise en service des réservoirs, les réservoirs vides doivent être inspectés de l'extérieur par un trou d'homme approprié pour évaluer la propreté. Le réservoir doit ensuite être rempli au niveau requis pour couvrir la hauteur d'aspiration afin de permettre la circulation à travers le système de tuyauterie. Un échantillon de puisard doit ensuite être prélevé pour un test MBG. Si les résultats de ces contrôles sont satisfaisants, le réservoir peut être remis en service, sinon le réservoir doit être inspecté et nettoyé en interne avant la remise en service.

Véhicules et équipement de ravitaillement (chariots et fardeaux)

Conformément aux normes JIG existantes (JIG1 4.1, JIG4 8.10), le remplissage de l'équipement hors service pendant plus d'un mois doit être :

- Bien vérifié, rincé, y compris les lignes d'échantillonnage, et testé pour s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement avant d'être utilisé. Les tuyaux de livraison doivent être rincés avec au moins le double du contenu du tuyau et le produit rincé doit être éliminé.

- Toutes les vérifications de routine pertinentes (quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles) doivent être effectuées, y compris les tests colorimétriques de la membrane du filtre, l'inspection mensuelle des flexibles et les vérifications des crépines d'extrémité de flexible, le contrôle de la pression et les tests d'homme mort, les tests de performance de verrouillage et la continuité du fil de liaison.
- Lorsque l'équipement de ravitaillement est hors service depuis plus de six mois, une vérification des compteurs doit être effectuée avant la remise en service.

Filtres

Inspectez et nettoyez l'intérieur du corps de filtre, remplacez le joint / couvercle du couvercle si nécessaire et installez de nouveaux éléments filtrants conformément aux recommandations du fabricant. Les éléments qui ont été retirés du service ne doivent pas être réutilisés. La remise en service du corps de filtre doit se faire avec de nouveaux éléments. Les intervalles de changement prolongés au-delà des exigences existantes ne sont pas autorisés.

UTILISATION D'ÉQUIPEMENT À NIVEAU / FRÉQUENCE RÉDUITS

Pour les équipements qui restent opérationnels à un niveau réduit ou à une fréquence réduite, et pour lesquels le déclassement n'est pas possible, l'opérateur peut envisager un assouplissement des fréquences de certaines tâches et contrôles de routine, à condition qu'il n'y ait pas de problèmes ou de défaillances fondamentaux et toujours basé sur un plan de MOC basé sur le risque et l'octroi d'une Dérogation approuvée. La Dérogation doit être revue mensuellement pendant cette période. Les circonstances de la fréquence réduite ne peuvent être fondées que sur la non-disponibilité du personnel de maintenance clé ou de sous-traitants tiers en raison de restrictions de voyage, de l'auto-isollement nécessaire ou d'un risque d'infection élevé perçu sur site. Pour les équipements à usage moins fréquent (que la normale), les exemples suivants peuvent servir d'exemple d'assouplissement, avec mesures de compensation, dans le cadre d'une Dérogation approuvée :

- Des vérifications quotidiennes de l'état de l'équipement (câbles de liaison, etc.) peuvent être effectuées moins fréquemment mais au moins une fois par semaine et avant utilisation.
- Le rinçage de puisard des réservoirs et des filtres peut être effectué moins d'une fois par jour mais doit être effectué au moins une fois par semaine et avant utilisation, après de fortes pluies et le lavage du véhicule.
- Gardez toujours le réservoir du filtre rempli de carburant pendant les périodes d'inactivité.
- Faites fonctionner le filtre au moins une fois par semaine si possible par circulation, au débit le plus élevé possible. Pour les véhicules, cela peut être fait sur un banc d'essai ou par recirculation.
- Assurez-vous qu'un filtre n'est pas vidé à la suite de l'échantillonnage.
- Les contrôles hebdomadaires de l'équipement peuvent être effectués moins fréquemment mais au moins une fois par mois et avant utilisation.
- Les contrôles d'entretien mensuels peuvent être retardés de 2 semaines maximum.
- Les contrôles trimestriels ou moins fréquents qui doivent être achevés avant juin 2020 peuvent être retardés d'un mois au maximum. Cela exclut les changements de filtre qui ne seront jamais retardés au-delà du temps de changement maximum autorisé.

Lorsque des changements dans les fréquences établies des tâches de fonctionnement et d'entretien de routine, telles que celles ci-dessus, doivent être introduits dans le cadre des plans d'intervention

en cas de pandémie, ceux-ci doivent être convenus localement et appuyés par la direction de l'entreprise conformément aux dérogations approuvées. Toutes les opérations introduisant une fréquence réduite de l'équipement dans le cadre de la réponse à une pandémie doivent toujours respecter toutes les autres exigences obligatoires des normes JIG non couvertes par les dérogations approuvées.

SYSTÈMES HYDRANT

Les systèmes d'Hydrant (oléoréseaux) sont complexes et de conception et fonctionnement hétérogènes, de sorte que des conseils généraux sont difficiles à fournir. Toute réduction de la fréquence des vérifications, la mise hors service de sections entières ou partielles et les isolements des puits font l'objet d'un processus MOC, utilisant une approche fondée sur les risques. Il peut être nécessaire d'arrêter certaines parties du système. Les arrêts peuvent être partiels ou de longue durée (ravitaillement occasionnel requis). Pendant l'arrêt, l'opérateur de l'hydrant peut être en mesure de travailler normalement ou peut être limité en moyens, ainsi entraînant le besoin de prioriser le travail.

Quelques considérations clés

- Si le carburant n'est plus mouvementé pendant l'arrêt, et en fonction de la longueur de l'arrêt, une remise en service importante sera nécessaire avant tout redémarrage. Le préavis nécessaire avant le démarrage dépend de la durée de l'arrêt; plus la fermeture est longue, plus de contrôles seront nécessaires, et donc plus de préavis est requis de l'aéroport.
- Les sections inutilisées du système doivent être maintenues à une pression normale et surveillées pour assurer l'intégrité (maintien de la pression) et qu'il n'y ait pas d'entrée d'eau à travers des brides et autres équipements.
- Lorsqu'elles sont essentielles à la surveillance de l'intégrité du système, les cavités des vannes DBB doivent être rincées.
- Le contenu des sections inutilisées du système doit être pompé vers le stockage au moins une fois par mois, si possible.
- Tous les points bas doivent être rincés chaque semaine. Sur les sections inutilisées, cela peut être effectué mensuellement.
- Le nettoyage hebdomadaire des puits d'hydrant peut être suspendu, mais en cas de fortes pluies, un nettoyage doit être effectué pour maintenir le niveau de liquide en dessous de la bride de base de la boîte de la fosse.
- Les puits et les vannes de puits doivent être inspectés mensuellement pour vérifier les fuites et les niveaux de liquide.
- Les essais dynamiques annuels des vannes peuvent être suspendus, mais doivent être effectués dans le cadre de la remise en service s'ils ne sont pas à jour.
- Les vérifications périodiques des systèmes suivants doivent être maintenues :
 - Chambres à vannes
 - Systèmes d'arrêt d'urgence
 - Protection cathodique (CP). Remarque : Si le contrôle annuel du système CP doit être effectué dans les 3 prochains mois, il peut être nécessaire de le retarder en fonction de la disponibilité du technicien qualifié.
 - Test d'intégrité et de pression.

Remise en service

Un plan de remise en service doit être créé pour les sections d'hydrant qui ont été arrêtées. L'étendue de la remise en service dépendra de la durée de l'arrêt et de la maintenance effectuée pendant l'arrêt. Si une fosse est restée inutilisée pendant plus de trois mois, quelle que soit sa configuration, un rinçage doit être effectué avant utilisation. Le guide de mise en service EI 1560 doit être revu pour voir ce qui est approprié. Inspections et maintenance effectuées par des tiers Toute inspection ou tout travail de maintenance effectué par des tiers au cours de cette période tiendra compte des recommandations contenues dans ce bulletin.

Actions to Implement this Bulletin (See Table 1 for Action Type Codes)

Action Description	Action Type	Date d'achèvement cible
Les entités fonctionnant conformément aux normes JIG peuvent suivre les recommandations fournies dans le présent bulletin dans le cadre de leurs propres plans d'intervention en cas de pandémie	RP	30 June 2020

Table 1 Action Type Codes

Action Types	JIG Bulletin Action Type Definition
JS	Modification de la norme JIG - à adopter par JV et / ou l'opérateur pour continuer à respecter la ou les normes JI (JIG 1, 2, 4, EI / JIG 1530 et le système de gestion JIG HSSE).
RA	Action requise pour mettre en œuvre une vérification ou des vérifications ponctuelles décrites dans le tableau des actions
RP	JIG Recommandé la pratique que la JV devrait envisager d'adopter comme sa propre pratique (**).
I	Publié à titre informatif uniquement.
Remarque (**) - Si les accords JV exigent l'une des normes JIG et / ou l'un des processus communs JIG comme norme opérationnelle, l'adoption de modifications des normes JIG applicables et / ou du processus commun ne doit pas être considérée comme facultative par le Conseil JV.	

Remarque: Ce document est destiné à guider les membres du JIG et les sociétés affiliées aux membres du JIG, et n'interdit pas l'utilisation d'autres procédures d'exploitation, d'équipement ou de procédures d'inspection. Les informations contenues dans cette publication sont sujettes à un examen constant à la lumière de l'évolution des exigences et réglementations gouvernementales. Bien que des efforts soient faits pour maintenir ces informations à jour, exactes, complètes et exemptes d'erreurs, nous ne faisons aucune représentation, garantie ou garantie, expresse ou implicite, que les informations sont à jour, exactes, complètes, exempt d'erreurs ou conforme aux lois et réglementations en vigueur. Aucun abonné ou autre lecteur ne doit agir sur la base de ces informations sans se référer aux lois et réglementations applicables et / ou sans prendre les conseils d'un professionnel approprié. Aucun de JIG, ses membres, les sociétés affiliées à ses membres n'accepte de responsabilité pour toute perte ou dommage, que ce soit dans le cadre d'un contrat, d'un délit (y compris la négligence), d'une violation d'une obligation légale ou autrement, même si cela est prévisible, découlant de ou en relation avec votre utilisation, l'adoption ou le recours aux informations contenues dans ce document. Vous utilisez ces informations à vos propres risques, mais pour les termes et conditions complets concernant l'utilisation de ce document, veuillez vous référer à <http://www.jigonline.com/legal-and-copyright/> JIG est propriétaire du droit d'auteur et de tous les droits de propriété intellectuelle sur la publication. L'IATA utilise ces droits avec l'autorisation de JIG.